# MAIRIE DE PUY-GUILLAUME



Département du Puy-de-Dôme - Arrondissement de Thiers

# COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025 -

Date et Lieu de la réunion	Jeudi 16 octobre 2025, à 18h30, Salle du Conseil Municipal.
	NOM(S)
Membres présents	Mesdames Laëtitia BECHON, Annie CORRE, Pascale COURDILLE, Cécile DE REVIERE, Isabelle GOUTTE, Marie-Noëlle LORUT, Isabelle PASQUIER, Marion POUZOUX, Pépita RODRIGUEZ et Alexandra VIRLOGEUX.
	Messieurs Lionel CITERNE, Bruno CARDINAL, André DEBOST, Thibaud D'ESCRIVAN, Dominique GAUME, Bruno GUIMARD, Bernard MELEY, Michel MOUREAU, Bernard VIGNAUD et Jérôme YTOURNEL.
Votait par procuration	Néant.
Etait absent excusé	Monsieur Patrick SOLEILLANT.
Etait absent non-excusé	Monsieur Jérémie FORLAY.
Assistaient à la séance	Monsieur Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services et Madame Gislaine GILBERT Directrice Générale Adjointe.

### **Comptes-rendus:**

N° 2025/093 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

→ Le Conseil Municipal prend acte

### Affaires générales :

N° 2025/094: MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THIERS DORE ET MONTAGNE: TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE THIERS, CHATELDON, CHABRELOCHE, CELLES SUR DUROLLE, DORAT ET LA MONNERIE LE MONTEL

→ Adopté à l'unanimité

## Personnel:

N° 2025/095 : INDEMNITE FORFAITAIRE ANNUEL POUR DES AGENTS AYANT DES FONCTIONS ITINERANTES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNE

→ Adopté à l'unanimité

#### Finances:

N° 2025/096: DECISION MODIFICATIVE N°4 - BUDGET COMMUNE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2025/097 : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET CAMPING/PISCINE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2025/098 : MODIFICATION DES TARIFS PUBLICS 2025 : CREATION D'UN TARIF FORFAITAIRE POUR LES EVENEMENTS FAMILIAUX A LA SALLE HERVE PACCAUD

Madame Isabelle PASQUIER s'abstient.

→ Adopté

N° 2025/099 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES DES BATIMENTS PAR DES « LEDS »

→ Adopté à l'unanimité

N° 2025/100 : ADMISSIONS EN NON-VALEUR CANTINE/GARDERIE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2025/101 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

→ Adopté à l'unanimité

#### **Urbanisme:**

N° 2025/102 : VENTE DE LA PARCELLE A 102 LIEU-DIT « LES PIOTTES »

- Monsieur Bernard MELEY intéressé par le présent dossier quitte la salle des délibérations,
- Messieurs Michel MOUREAU, André DEBOST et Bernard VIGNAUD s'abstiennent.
  - → Projet de vente désapprouvé

Questions diverses.	
	La séance est levée à 19H46

À Puy-Guillaume, le 16 octobre 2025

Bernard VIGNAUD